

8ème SYNAPSES
Lundi 28 Janvier 2007

**LE DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
ET
LES POLES DE COMPETITIVITE**

Sonia DUTARTRE
Anne-Sophie CALAIS
SEINE ET MARNE DEVELOPPEMENT

Présentation générale (1)

- **71 Pôles de Compétitivité en France**
- **7 Pôles de Compétitivité franciliens**
 - SYSTEM@TIC (Electronique)
 - CAP DIGITAL(Vie numérique, audiovisuel, multimédia)
 - MOV'EO (Automobile)
 - MEDICEN (Santé)
 - VILLE et MOBILITE DURABLES (construction, habitat, ville et urbanisme, mobilité et transports)
 - ASTech (Aéronautique)
 - FINANCES INNOVATION
- **La SEINE ET MARNE adhère à 3 pôles**

Présentation générale (2)

Objectifs d'un pôle : susciter des projets de recherche et développement (R&D) collaboratifs entre des grands groupes, des PME, des structures de recherche.

Sur le plan économique, les projets financés dans le cadre des pôles, doivent déboucher sur des innovations (activités & emplois)

Un millier de projets innovants ont été initiés par les pôles depuis 2005.

Les principes de fonctionnement d'un Pôle (1)

- **Un pôle de compétitivité est administré (gouvernance) par une association, qui a en charge la gestation des projets, leur labellisation et l'animation des membres du pôle (grandes entreprises, PME, laboratoires de recherche).**
- **L'ensemble des partenaires est représenté au sein de collèges, dont un est réservé aux collectivités locales (minoritaires).**
- **Des « conseils scientifiques » ont en charge d'expertiser les projets proposés par les entreprises et les laboratoires de recherche.**

Les principes de fonctionnement d'un Pôle (2)

- Chaque pôle a la responsabilité de monter des projets, de mener des actions de communication auprès des entreprises, et de labelliser les projets expertisés, qui sont ensuite adressés à l'Etat, pour financement
- Le fonctionnement de la structure est assuré par les cotisations des membres et des subventions (DRIRE, Région, Départements, des collectivités).

Les financeurs

- 3 sources de financement : FUI, ANR, OSEO

1 - Appels à projets du Fonds unique interministériel (FUI) :

Projet de R&D piloté par une entreprise, réunissant plusieurs partenaires, dont des centres de recherche, visant à développer des produits, procédés ou services commercialisables à court terme.

Sur les projets retenus, l'Etat appelle en cofinancement la Région et les Départements

2 - Appels à projets de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) :

projet porté par des laboratoires, sur des sujets plus recherche, plus long terme (retombées économiques plus longues).

3 - OSEO INNOVATION:

projet porté par une entreprise, non collaboratif

Nature des Projets

Pour être retenu et financé par le FUI un projet doit répondre à certains principes :

- Avoir obtenu la labellisation d'un pôle (des projets sont parfois co-labellisés, c'est notre cas entre VMD et Cap Digital)
- Etre collaboratif, c'est-à-dire réunir plusieurs entreprises (PME ou grands groupes) ainsi que des laboratoires de recherche
- Etre piloté par une entreprise
- Démontrer son caractère innovant
- Montrer, de manière quantitative, l'activité économique qui va découler de la mise en œuvre de l'innovation, au niveau de chacun des partenaires du projet.

Modalités de financement FUI

- **Les Grands Groupes** : 30% des dépenses de R&D engagées dans le projet
- **Les PME** : 45% des dépenses de R&D engagées dans le projet, si elle est située dans le zonage géographique R&D, défini par décret en conseil d'Etat, lors de la création des pôles en 2005), 30% pour les autres PME quelle que soit leur localisation
- **Les Laboratoires** : 100% des coûts marginaux

Modalités de financement ANR

- Les projets retenus par l'Agence Nationale de la Recherche sont classés en 3 catégories (A,B,C).
- Les projets classés A sont financés à 100% par l'ANR qui ne fait pas appel à des co-financeurs

Modalités de financement OSEO INNOVATION

Les entreprises retenues par OSEO innovation (ex ANVAR) sont financées à 45% :

- 30% en avance remboursable
- 15% en subvention dès lors que le projet a été labellisé par un pôle.

Bilan national juillet 2007

Depuis 2005 :

- **332 projets sur appels FUI issus des 71 pôles de compétitivité.**
- **3 milliards d'€ de dépenses de R&D engagées par les entreprises et les laboratoires,**
- **9 000 chercheurs sur les différents projets**
- **Près d'1 milliard d'€ de financement public dont plus de 520 M€ par l'Etat (FUI, ANR, OSEO), l'équivalent par les Régions et les Départements**

La Seine-et-Marne et les Pôles de Compétitivité

Notre Département a adhéré à 3 Pôles de Compétitivité d'Ile-de-France :

Thématiques de ces pôles :



- **Ville et Mobilité Durables** : construction et habitat, ville et urbanisme, mobilité et transports, dans une perspective durable



- **Cap Digital** : 6 domaines stratégiques de l'image et la vie numérique : patrimoine numérique, image son et interactivité, ingénierie des connaissances, éducation, jeux vidéo, vie numérique



- **AS Tech** : Aviation d'affaires, Transport spatial, Propulsion.

Notre politique: les critères de sélection des projets pour prétendre à un financement départemental

- le projet est créateur d'innovation, d'activité et de richesse sur le territoire départemental ;
- le projet concerne une ou des PME du territoire, auxquelles peuvent être associé(s) un ou des laboratoires de recherche
- le co-financement de grands groupes est possible si le projet présente un intérêt stratégique manifeste pour le développement territorial seine-et-marnais

Le Bilan pour la Seine-et-Marne

Le Département est intervenu, en co-financement avec l'Etat, la Région et les Départements franciliens, sur 9 projets dans les 3 pôles auxquels il adhère:

Ville et Mobilité Durables, Cap Digital et Astech

Total des co-financements 2006-2007 :

CG77: 2 081 840€.

ETAT: 5 731 212€

REGION: 6 333 155€

Bilan des Pôles (2006 - 2007)

Ville et Mobilité Durables :

FUI 2006-2007 :

8 projets financés pour un montant total de financement public de 6 M €

Dont 4 Projets co-financés par le Département de Seine-et-Marne pour un montant de financement de 1M €

NAVITRANSPORTS

VHE CINEMATICS

RS4E

TRACI

ANR :

2006 : 13 projets , financement public : 7,3M€

2007 : 10 projets, financement public : 7,6M€

Bilan des Pôles (2006 - 2007)

Cap Digital :

FUI 2006-2007 :

9 projets financés pour un montant total de financement public de 27 M €

Dont 2 Projets financés par le Département de Seine-et-Marne pour un montant de financement de 605 241 €

**TERRADATA
TERRAMAGNA**

ANR :

2006 : 10 projets , montant de financement public : 5,4 M€

2007 : 10 projets, montant de financement public : 15,4 M€

Bilan des Pôles (2006 - 2007)

ASTech :

Ce pôle a été labellisé par l'Etat en juillet 2007

FUI 2007 :

3 projets financés pour un montant total de financement public de 4,2 M €

Dont 3 Projets financés par le Département de Seine-et-Marne pour un montant de financement de 462 533 €

**SEFORA
THERMELEC
TOSCA**

Ces co-financements ont été attribués :

- **Aux entreprises :**

ENTREPRISES	PROJETS	ACTIVITE
PVI à Gretz-Armainvilliers	VHE CINEMATICS	véhicules hybrides
MOVIKEN à Champs sur Marne	NAVITRANSPORT	cartographie mobile
EDF R&D à Vernou la Celle	RS4E	Rénovation scolaire
FEHR Technologies à Vernou la Celle	TRACI	tranchées urbaines
TECDEV à Pontault-Combault	TERRADATA	SIG 3D
EUROFARAD à Lagny	SEFORA	aéronautique
SNECMA à Réau	TOSCA	aéronautique
HISPANO SUIZA à Réau	THERMELEC	aéronautique

Le Bilan pour la Seine-et-Marne (suite)

- **Aux laboratoires :**

- laboratoire d'informatique de l'Institut Gaspard Monge de l'UMLV à Champs sur Marne (TERRADATA)

- Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) à Champs sur Marne (TERRAMAGNA): suite du projet Terradata

Il convient de mentionner que, dans les projets, l'Etat a, principalement, financé les grandes entreprises, et la Région des laboratoires de recherche.

Les Départements consacrent en majorité leurs financements aux PME.

Les retombées territoriales

- La mise en valeur du potentiel d'enseignement et de recherche seine-et-marnais (Cité Descartes, laboratoires de l'Université de Marne la Vallée, de l'École des Mines de Paris..)
- L'accès des PME à de nouvelles compétences, pour développer l'innovation.
- Dynamique d'innovation, facteur d'attractivité pour les investisseurs
- Le renforcement des liens entre entreprises et centres de recherche

- **Mise à disposition de compétences pour les collectivités et les structures professionnelles :**
 - Le Pôle VMD dont les thématiques concernent la construction, l'aménagement de la Ville, la mobilité apporte une expertise sur les projets des territoires.
 - Enjeu pour le futur : rapprochement avec les collectivités locales, maîtres d'ouvrages et clients des projets du pôle (contrairement aux autres pôles : clients industriels).
 - **Des exemples :**
 - ECOPOLE de Sénart, ECO-Vallée CC pays Fertois et pays de l'ourcq, Pôle matériaux Nouvelle Génération, Vallée de la Seine
 - Rapprochement avec des fédérations professionnelles FBTP 77, projet BATIR Eco

Une dynamique de projets qui contribue à la pérennité des entreprises:

- Le pôle ASTech est un atout important pour la Seine et Marne : développement du territoire de Villaroche et des entreprises du département travaillant dans le domaine aéronautique.

Le groupe SAFRAN représenté sur le site par ses filiales, SNECMA et HISPANO SUIZA est l'un des acteurs leader du pôle.

Par les projets de R&D engagés dans le cadre du pôle, ces entreprises vont conforter leur activité et attirer de nouvelles entreprises.

INFORMATION AIDE A L'INNOVATION

www.seine-et-marne-invest.com

Directrice adjointe

Sonia DUTARTRE

sdutartre@seine-et-marne-invest.com

Chargée de Mission « Innovation »

Anne-Sophie CALAIS - Tél : 01.60.42.88.90

ascalais@seine-et-marne-invest.com